FONDATION D'ENTREPRISE BEL

www.fondation-bel.org/fr/ contact@fondation-bel.org 01.84.02.78.93



Présentation de la fondation



Statut: fondation d'entreprise

Champs d'intervention : éducation et sensibilisation

Secteurs d'interventions : agriculture/alimentaire, développement local,

solidarité/humanitaire

Zones d'intervention : national et international

Bénéficiaires des projets soutenus : enfants (0-18 ans)

Créée en 2008, la Fondation d'entreprise Bel a pour mission, d'agir en faveur des enfants, partout dans le monde. Pour répondre à cette mission, la Fondation a structuré son action autour de deux modes d'actions :

- La Fondation apporte un soutien financier à des associations dont l'objectif est d'apporter des solutions concrètes et pérennes à une meilleure alimentation des enfants, en se concentrant tout particulièrement sur le développement des cantines scolaires.
- La Fondation accompagne également l'engagement des collaborateurs du Groupe Bel en les aidant à concrétiser leurs projets solidaires en faveur des enfants

Èligibilité des projets		
Statut juridique des organismes susceptible d'être éligibles	La structure porteuse du projet doit être une association, ONG ou un organisme à but non lucratif.	
Territoire d'intervention du projet	Les projets soutenus peuvent intervenir aussi bien au niveau local, régional, national qu'international.	
Type de projet soutenu	Chaque projet soutenu donne lieu à un partenariat d'une durée d'un an mais s'inscrit dans la durée et a vocation à être pérenne.	
Critères de la sélection	Pour être acceptés, les projets doivent remplir les critères suivants: - Le projet doit apporter obligatoirement une aide concrète à des enfants, - Le projet doit avoir un impact sur l'amélioration de leur nutrition, au sein d'une cantine scolaire, - Le projet est basé dans un des pays dans lesquels la Fondation Bel intervient - La structure porteuse du projet, si elle n'est pas de droit français, doit bénéficier d'un partenaire français et/ou d'une recommandation d'une Fondation française.	

Covitexte de l'aide			
Nombre de projet soutenus dans l'année	Une trentaine de projets sont soutenus chaque année.		
	Appel à projet	Hors appel à projet	
Nombre par an	10-15	5	
Pour quelles dépenses ?	Le soutien apporté par la Fondation Bel est affecté à la réalisation concrète d'une initiative, et non au financement de la structure ou de ses activités courantes.		
Montant des aides	En moyenne 12 000 €	En moyenne 12 000 €	

Accompagnement		
Accompagnement partenariat	Chaque partenariat est suivi attentivement par l'équipe de la Fondation : un rapport intermédiaire à 6 mois du projet et un rapport moral et financier à la fin du projet sont demandés. Tout au long du partenariat, l'association et la Fondation échangent régulièrement afin d'évaluer ou d'adapter si besoin le projet.	
Accompagnement opérationnel	En fonction des besoins de l'association, chaque partenariat peut bénéficier de mises en relation, de mises en avant du projet sur les outils développés par la Fondation et le Groupe Bel ou des compétences de collaborateurs grâce à la plateforme solidaire Vendredi.	

Exemple de projet soutenu

L'ile aux enfants (association)

Depuis 2012, la Fondation Bel a apporté à plusieurs reprises son soutien à l'association l'Ile aux enfants afin de contribuer au développement d'une école, située au sein d'un bidonville de la capitale malgache : créée en 2011, l'école associative accueillait au tout début 56 élèves. En 2019, près de 300 élèves, de la maternelle au secondaire, se sont inscrits au sein de l'école.

Se trouvant à la limite de ses capacités d'accueil, l'association a sollicité une nouvelle fois la Fondation en 2019, pour permettre à l'école d'augmenter le nombre de places assises et de repas distribués à la cantine. Le soutien financier de la Fondation a ainsi permis la construction d'un nouveau bâtiment de restauration scolaire, au sein de l'école afin d'assurer un repas équilibré quotidien à chacun des enfants.

La dotation de la Fondation a permis également l'installation d'un potager et d'un système d'aquaponie, nécessaires à la diversification des repas distribués, ainsi que le lancement d'un programme de formation professionnelle culinaire pour une guinzaine d'élèves.



